

Finances, commerce et questions économiques

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, il est évident que la décision prise hier par les autorités américaines démontre la sagesse du gouvernement canadien d'imposer l'interdiction il y a déjà quelques mois au Canada avant que tout autre pays fasse de même. Il est vrai, madame le Président, comme je l'ai annoncé hier, que nous attendions les recommandations de la commission de révision canadienne avant d'envisager d'autres possibilités visant à aider plus directement encore les propriétaires victimes de ce produit. Je veux réitérer aujourd'hui l'importance que nous attachons à une plus grande coopération et à une plus grande générosité de la part des autorités provinciales. J'espère enfin que les autorités provinciales manifesteront autant d'intérêt et d'importance à l'aide des victimes de la mousse que nous, le gouvernement canadien, en avons manifesté en annonçant un programme de plus de 110 millions de dollars en leur faveur.

* * *

● (1500)

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Nielsen: Madame le Président, le leader du gouvernement à la Chambre a annoncé jeudi dernier le programme des travaux de la Chambre pour jusqu'à aujourd'hui, et a fait en passant allusion à la possibilité de réserver un jour à l'opposition jeudi ou vendredi. Aurait-il l'obligeance de nous dire en quoi consisteront les travaux de la Chambre demain, jeudi et vendredi de cette semaine?

M. Pinard: Madame le Président, tout dépendra des progrès que nous effectuerons plus tard aujourd'hui dans l'étude de la loi nationale de l'habitation. Il faudra attendre de voir si nous pourrons ou non voter aujourd'hui sur le bill à l'étape de la deuxième lecture pour déterminer l'ordre des travaux pour le reste de la semaine. Quoi qu'il en soit, j'ai l'intention de convoquer les leaders parlementaires à une réunion demain ou jeudi pour discuter du calendrier des travaux pour les jours et les semaines à venir.

* * *

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

PROJET DE RENVOI AU COMITÉ PERMANENT

L'ordre du jour appelle: Avis de motion du gouvernement:

Le 19 février 1982—le ministre des Finances:

Que le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques soit habilité à examiner les profits des banques à charte.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, je me demande si je pourrais revenir à une question que j'ai posée hier. J'ai fourni aux leaders à la Chambre du gouvernement et de l'opposition le texte d'un ordre de renvoi qui, à notre avis, conviendrait mieux au mandat du comité permanent qui sera chargé d'examiner les profits des banques à charte. Il comporte un certain nombre de dispositions habituelles qui garantissent que le comité pourra poursuivre ses travaux avec diligence et rapidité.

Je me demande si les deux leaders à la Chambre pourraient nous dire si ce mandat est acceptable. Dans l'affirmative, je consentirai volontiers à ce que nous établissions le comité et lui renvoyions cette question.

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Madame le Président, à mon avis, il serait préférable d'en discuter pendant la réunion des leaders à la Chambre que le leader du gouvernement s'est dit disposé à tenir. Je signale à mon collègue que certaines des questions comprises dans le mandat qu'il propose ne sont pas nécessaires parce qu'elles figurent déjà au Règlement. Nous pourrions les tirer au clair à l'occasion de nos entretiens.

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Dans ce cas, madame le Président, étant donné que l'avis de motion figure au *Feuilleton*, nous allons demander qu'il y reste jusqu'à ce que nous ayons ces entretiens, vraisemblablement jeudi. Je suis d'accord avec le leader de l'opposition à la Chambre: nous devrions en discuter au cours de notre réunion parce que presque toutes les propositions du député de Hamilton Mountain (M. Deans) figurent déjà au Règlement et sont comprises dans le mandat très général que renferme l'avis de motion que nous avons fait inscrire au *Feuilleton*, sauf le droit de se déplacer. Je ne vois pas pourquoi le comité aurait à se déplacer, mais je ne rejette pas carrément cette idée et nous en discuterons.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. DOMM—LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE—ON DEMANDE QUE M. OUELLET RETIRE SA DÉCLARATION

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, j'invoque le Règlement. Je serais très heureux que vous envisagiez de demander au ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) de retirer la déclaration qu'il a faite le 1^{er} février 1982, durant la période des questions; elle figure à la page 14505 du *hansard*. Il m'a accusé d'avoir:

... apparemment incité des Canadiens à ne pas obéir à la loi.

Il s'agissait de la mise en application du système métrique.

Mme le Président: Non, je ne peux malheureusement pas accéder à la demande du député. L'Orateur n'a pas le droit ni l'envie de demander à un député de retirer une déclaration. Les députés doivent maintenir leurs déclarations et ils en sont responsables.